



**PRÉFET
DES ARDENNES**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale

ALERTE

Destinataires : Tous les Maires et les Services : Sous-Préfectures (SEDAN, RETHEL, VOUZIERS), Groupement de Gendarmerie (CORG), Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale de la Sécurité Publique, SDIS (CTA), DDT, Conseil Départemental (Routes), DIR Nord, DDCSPP, ARS, DREAL, DSDEN, SAMU, ENEDIS, GrDF, Orange, SNCF, RTE, VNF, Adrasec 08, COZ

BULLETIN DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE ORAGE

Situation fortement orageuse nécessitant une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort (une forte probabilité) de phénomène violent

Valable du 19 juin 2021 à 18h00 au 20 juin 2021 à 2H00

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance ORANGE ORAGE. Météo France annonce un épisode orageux nécessitant une vigilance particulière.

Situation prévue :

Dans une atmosphère chaude et lourde, des orages isolés se développent à partir du début ou milieu d'après-midi sans présenter de virulence particulière. Plus tard, à partir de la fin d'après-midi sur la Bourgogne (18h environ), de la soirée sur la Champagne (20h environ), et du début de nuit sur les Ardennes et la Meuse (22h environ), les orages s'organisent, prennent de l'ampleur avec un risque de phénomènes violents. Les orages peuvent en effet s'accompagner de grêle, de fortes précipitations pouvant aller jusqu'à 30 ou 40 mm en peu de temps, et de rafales de vent comprises entre 80 et 100 km/h, ponctuellement un peu plus. Les orages s'évacuent vers la Belgique et le Luxembourg en cours de nuit.

Conséquences possibles:

- violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires notamment dans les campings
- des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement
- quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations

Conseils de comportement:

- à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- ne vous abritez pas sous les arbres
- évitez les promenades en forêt et les sorties en montagne
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pouvez être témoins

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Rethel,


David BERTHOU